DELIVERING DISPATCHES

The Work of Messengers at Telegraph Stations.

Prompt Delivery Sometimes Necessitates Intrusion in Church and Theater or a Trip to the Farm.

"The telegraph messenger," said an old-time messenger boy, "has to deliver messages in many strange places. The message is not like a letter, which is simply left at a man's house or place of business, to be found by him when he comes back, if he is out, but it is often so addressed as to reach him promptly wherever he may be. Thus it is not unusual to deliver messages on railroad trains. One man has occasion to send word of something that has turned up after the other man started. He telegraphs to John Jones, on the 10:30 train at Gristleton, of course allowing a sufficient margin of time. The telegraph office is not far from the station; there is probably an office in the station. A boy with the message is standing on the platform when the train comes in. The chances are that he doesn't know Mr. John Jones, and he starts at the forward end of the train and goes through calling for him. It may be that this is an unusual experience for Mr. Jones, who, when he hears his name called, may make himself known from the way down the car; or it may be that Mr. Jones is an experienced travele and man of business in which case he waits until the boy is passing the end of his seat and then stops him quietly and takes his message without attracting general attention.

"A boy may have occasion to deliver a message to a farmer at the plow; or he may have a message for somebody in a church, or in a theater. In the church or in the theater, if the person addressed is not known, he may be called for from the pulpit or the stage. If the person addressed is at a theater it may be that in anticipation of such a happening he has left his theater address, seat and number, at home or at his hotel, and an usher is thus enabled to go straight to him, though he be a stranger, and deliver the message without any fuss or flurry and without attracting attention to him.

"Messages are delivered to people in courts, in police courts as well as higher courts. They are delivered to captains aboard vessels and to people in various other places, and under circumstances that seem odd at first thought but that are simple enough when you come to think them out.

"All this is suggested to me by something that I saw on the day of the Grant celebration, the delivery of a dispatch to a man in the procession. It might seem as though it would be difficult to find a man in a procession, he being, in such a procession as this, one man among 50,000, and it might be difficult under some circumstances, but ordinarily it would not be, for the messenger would in all probability start with a knowledge of the regiment and company to which the man to whom the dispatch was addressed belonged, if he did belong to such an organization, and then all that would be necessary would be to locate the organization, a task comparatively easy with the aid of a programme and a little figuring as to how far the regiment would march in a given time.

"This message that I speak of was for a member of the staff of the governor of Ohio, then riding up Riverside drive. Its prompt delivery was as simple a matter as rolling off a log. The governor and his staff were singled out without the slightest trouble by means of their state flag. Without the slightest hesitation the boy tackled the governor and handed him the dispatch. The governor saw at a glance that it was not for him and motioned the boy toward his staff. The boy tackled then the first man he met, and that member of the staff indicated to him the member to whom the dispatch was addressed. The messenger promptly delivered it. To find the right man he had found it necessary to go to but three men out of 50,000."—N. Y. Sun.

THE UNINVENTIVE FOREIGNER.

He Does Not Know How to Signal the Engine Room.

A comparison of the different methods of doing what is practically the same thing in various parts of the world is both interesting and amusing to the thoughtful observer. On American ferryboats the import is well known of the "ting ting" or "jingle jingle" of the bell by which the man in the wheel house communicates with his fellow mortal in the engine room. On the Thames, however, it would be considered practically impossible to convey information in this manner. And the captains of the small paddle steamers on that stream stand on the paddle boxes and sing out: "Ease 'er!" "Back 'er!" etc., apparently to nobody in particular, while these interesting remarks are promptly repeated in shrill tones by a small boy into a speaking tube which communicates with the lower regions. On the Seine, in France, this process is simplified, and a large trumpet-shaped mouthpiece flares out in front of the man at the wheel and he yells his commands into this funnel, the other end of which is supposed to reach the engineer. The large steamers on the Rhine, in Germany, are controlled, not by the usual wheel placed in a wheel house forward, but by a large wheel on a vertical axis, placed right amidships upon an elevated platform or bridge, and several men pass the handles from right to left, or upon occasion trot around in a circle, and it would doubtless be considered a serious temptation of providence, or at least a reflection upon the fatherland, if anyone were to attempt to construct a Rhine steamer with the ordinary form of steering gear.—Cassier's Magazine.

PUNGENT PARAGRAPHS.

—"Doctor, my wife has insomnia—lies awake most of the night. What shall I do for her?" "Get home earlier."—Tit-Bits.

—Dodo—"Now, tell me, what do people think of me?" Penguin—"And make you my enemy for life? Not much!"—Boston Transcript.

—"Has your aunt's will been admitted to probate yet?" "No. There is so much trouble about the pesky thing that I almost wish aunt had never died."—Life.

—"How do you stand on the financial question?" "I think I shall stand pat. At least, when I went to the bank, I was told I could not draw."—Indianapolis Journal.

—"De reason," said Uncle Eben, "dat er tricky man hab sech er advantage in dis here life is dat de friend who comes out wid de hones' troof is gwinter make yer mad oncet or twicet, sho'."—Washington Star.

—A Desperate Villain.—"McGibbs is a contemptible creature." "In what particular way?" "Well, he is the kind of man who would send another man a Sunday newspaper without marking the article he wanted him to read."—Chicago Record.

—Napoleon Paraphrased.—The commanding general of the first battle of the next war struck a Napoleonic attitude. "Men," rang out his clarion voice, "this day and hour 40 kinetoscopes are looking down upon you!"—Indianapolis Journal.

—"Did I understand you to say that you didn't have any company in the kitchen while I was out, Katie?" "Yis, mum; that's what I said." "But I smell the tobacco from a pipe all through the house." "Yis, mum; the policeman was in for half an hour, mum; but he were in the parlor."—Yonkers Statesman.

SOUSA AND THE CHILDREN.

When the Big Folks Had Gone He Gave the Little Ones a Treat.

A pretty incident occurred at that quaint old North Carolina town, Goldsboro, not long ago, which will not soon pass from the minds of those who saw it. Everyone who knows John Philip Sousa, the famous director of Sousa's band, knows full well that he is a man of the finest instincts and love for the beautiful in all things, as well as in music. His affection for children is marked, probably arising in the devotion he gives his own two beautiful little daughters and handsome and manly son, now a young student in an eastern military school.

Sousa's band played a matinee at Goldsboro, and before it closed a swarm of school children stormed the opera house to the very door. To quiet them was an impossibility, and to let them in the house would have broken up the concert. Sousa sent a messenger to tell them that if they would keep quiet he would let them all come into the theater as soon as the big folks got out, and he would have the band play for them. Instantly they were still as mice.

The big audience was very soon dismissed, and then the little ones poured in. They filled every inch of the lower floor, and the band played as it has seldom played before. Sousa never received such vociferous applause, and probably never any so genuine.

The special train that was to convey the band to Wilmington drew up almost in front of the door, and Sousa and the band quietly disappeared through the stage door and started for the cars, but the children were too quick for them, and when Sousa came out they flew upon him like a flock of doves, took him prisoner and led him slowly captive to his private car, with screams of delight and laughter, while half the town looked on and laughed as heartily. Within the car the real siege began, for the children swarmed there too. Some brought flowers and myrtle and holly, and Sousa was fairly submerged in the floral tidal wave. The children ruled the hour, and when the train drew out half an hour delayed there was a cheer by the hundreds of men which did not drown the piping farewells of the little ones.—Boston Globe.

Trikoupis and Delyannis.

Fortunate it is, indeed, for Greece that her passions are subject sometimes to the Northman's check. In their subservience to the sway of impulse and passion the Greeks are the veriest children. The only one of their own statesmen who could long control or guide them was Trikoupis, and he was half Anglo-Saxon in blood, and almost entirely English in training and temper. His coolness, his persistency of purpose and his fine rationality, joined to an unselfish love of his fatherland which no one could mistake, gave him his power. The intimate personal relations existing between him and the king had been the means of great advantage to the state; and the breach between them, due chiefly to personal and private matters which have never yet been made public, led to Trikoupis' fall and the loss of the brightest political hope of Greece. The immediate outcome has, however, contrary to all expectation, proved to be the great enhancement of the political importance of the king. There are no great political leaders. Delyannis, the present premier, is merely a practical politician, devoid of principles or programmes. He has maintained his political life in the past by catering to personal support and profiting by the mistakes of Trikoupis. His programmes have been, as a witty Greek put it, merely those of Trikoupis "with misprints." The king can virtually control Delyannis; therefore today the king rules.—Benjamin Ide Wheeler, in Century.

Reason for Recovery.

"So Dickson got well, after all."

"Oh, he simply wouldn't give up."

"No?"

"That is, he wouldn't give up as much as the doctors charged, and so they quit him."—Detroit Journal.

SCIENCE AND INDUSTRY.

—The bones of very aged persons have a greater proportion of lime than those of young people.

—The owl's wise look is the result of a physiological oddity, his eyes being fixed immovably in their sockets.

—Only one person in fifteen has perfect eyes, the larger percentage of defectiveness prevailing among fair-haired people.

—In tropical forests so large a proportion of the plants are of the sensitive variety that sometimes the path of a traveler may be traced by the wilted foliage.

—According to the most delicate experiments or the most famous scientists, the heat of the lunar rays which reach the earth is scarcely the twelve-millionth of a degree.

—The total duration of bright sunshine for a week in Aberdeen, Scotland, recently amounted to nine hours, in an English town 16 hours, and in London but a little over a quarter of an hour.

—Although the brain is perpetually active, yet the whole of it is never at work at one time. The two hemispheres or halves do not operate simultaneously, but alternate in action—now it is the one half, then the other.

—For seven years the St. Lawrence river gradually decreases in depth; then for seven years it gradually increases in depth, the difference in level being about five feet. Why it does so no one has yet discovered.

—Size for size, a thread of spider's silk is decidedly tougher than one of steel. An ordinary thread will bear a weight of three grains. This is about 50 per cent. stronger than a steel thread of the same thickness.

TALL MEN ARE HANDICAPPED.

Many People Prejudiced Against Them Because of Their Stature.

Two French physicians who have been making investigations have come forward with a general denunciation of tall men as no good. They instance the giants of the world, who have been proverbially dull and men of gloomy disposition, and then they go on to say that the chances are against phenomenally tall men or even very tall men being bright.

There should, however, be a very careful distinction drawn between tall men and giants. Giantism has been demonstrated to be a disease. The victims suffer from a malady which produces an enlargement of the joints, and this, more than any other growth of the bones, produces their extraordinary height. But men within certain limits grow tall without suffering decreased or absorbed mentality. It will not do to denounce the tall man when the world has seen so many examples of his being able to hold his own.

The real reason why the tall men do not come to the front oftener is that they are modest as they are extended. Little men usually bustle about to such an extent that people believe they make up in width of views what they lack in stature. In their absorbing ambition not to be overlooked they simply overdo the thing and make those whose command of the horizon is larger believe that they must get out of the way or the little fellows will run over them. The tall man is almost always looking down on some one, but if anyone believes that it is a comfortable situation he should get himself into it once and discover how unpleasant it is to carry on conversation with the assistance of a telephone neck. It is this excruciating experience that makes the tall man, as a rule, reticent. His retidence is mistaken for pride, pride is believed to be the evidence of doubt of his own powers, doubt proves deficiency, deficiency in the tall man can arise only from one thing—development of the body at the expense of the brain and nervous system. Hence the short man easily arrives at the conclusion that the tall man is a misfit, and that he is the only perfect being going. Perfection being accorded him, he might easily conquer the world, but he always spoils his chances by marrying a tall woman, who holds him back. This is the only reason why the men under five feet six inches have not already exterminated those over five feet nine inches.—Savannah News.

Blood Poison and Insanity.

While the fullest credit should be given to the staff of this important institution (the State Institute of Pathology), it is but fair to state that the study of toxaemia in connection with insanity is by no means a novelty, nor is it the discovery of the enterprising young gentlemen (connected with that establishment) who have been credited therewith. Over a decade ago Salomon, Regis and others recognized the toxic origin of mental disease, while no less than ten others, among them Hertel and Smith, have written extensively on the subject. Perhaps most credit should be given to Dr. Allan McLane Hamilton, whose paper on "Autotoxis as a Cause of Insanity" was read before the Medical society of London in May last, and noticed in your London letter a short time subsequently. In this paper, which contained much original research, the connection between toxaemia and insanity was fully shown.—N. Y. Medical Record.

Queen Olga's Philanthropy.

The queen of Greece is at the head of an association of women whose object is the moral regeneration of criminals. They frequently visit the inmates of the prisons in Athens, giving them religious instructions and a sympathetic attention to their woes. She is also famous for her skill in fancy needlework, and creates the most curious and beautiful articles. The queen of Portugal is more frivolous, having the reputation of being the "most dressy" lady in Europe. Her pale complexion and auburn hair permit any colors, and she often appears in astonishing costumes. Princess Waldemar of Denmark ranks among the most fashionable of royal ladies.—Chicago Inter Ocean.

L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS

est très répandue en Louisiane et dans tous les Etats du Sud. Sa publicité offre donc au commerce des avantages exceptionnels. Prix de l'abonnement, pour l'année: Edition quotidienne, $12 00; Edition hebdomadaire, $3 00; Edition du Dimanche, $2 00.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif d'une Propriété Améliorée dans le Deuxième District, Connue comme No 528 rue Jefferson, entre les rues Chartres et Decatur, Avec les Bouilloires et autres Machines de Valeur, etc., dans la bâtisse.

Jean Marie Larroux vs Jean V. Micolo.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif d'une Grande Propriété de Valeur et Améliorée du Sixième District, Connue comme "Eble's Nursery" nouveau No. 6030 rue Hurst.

Jules Fonta vs Charles Eble.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53743. En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet, 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de la Nlle-Orléans dans l'ilet désigné par le numéro municipal "30", borné par les rues State Jennet, fin et, et la ligne de la propriété anciennement appartenant à D. F. Borthe, conformément au plan original de la ville de Bloomingdale, dressé par B. Boisson, architecte, en date du 12 décembre 1836 et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire, les dits lots sont designés par les numéros 14, 15 et 16, sur un plan et certificat de voyer fait par H. W. W Reynolds, en date du 13 juin 1890, et annexé à un acte passé pardevant James McConnell notaire, le 17 juillet 189 ; les dits lot se touchent et mesurent comme suits:

Les lots nos 14 et 15 mesurant chacun vingt huit pieds dix pouces et trois lignes de face à la rue Hurst, sur une profondeur de cent cinquante pieds et deux lignes entre lignes parallèles et égales; le lot No 14 touchant dans le fond aux lots 9, 10, 11, 12, et 13 et le lot No 16, mesurant vingt-huit pieds dix pouces et quatre lignes de face à la rue Hurst, sur une profondeur et face de cent cinquante pieds et deux lignes de la propriété anciennement appartenant à D. F Burthe, de laquelle il forme l'encoignure.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25—juin 25—juillet 2 9 16 23 29

Vente de bail et de droit d'occupation.

Mme Gabrielle Ledoux, Veuve de Taldo de Valori, vs Maurice M. Berger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,924—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 3 juillet 1897, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après écrite à savoir—

En face de mon entrepot, rue Ste Anne entre les rues Royale et Chartres.

1° Le terme non expiré du bail du local No (nonveau) 510 rue St-Charles, le lo) et étant $60 par mois, payable mensuellement et le bail expirant le 30 septemb e 18 7.

En cas que le dit bail ne serait pas vendu, alors il serait offert en vente

2° Le droit d'occuper le dit local à partir de la date jusqu'au 30 septembre 1897.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 juin—22 26 30 juillet 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée du Deuxième District, Rue Bienville, entre les rues Broad et White, (la rue à l'arrière étant la rue Douane.)

Firemen's Building Association vs Mme Sarah Goll et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 51,679—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 29 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White, Douane, Broad et Bienville, désigné par la lettre A de l'Ilet No 363, mesurant, conformément au dit plan du voyer Arthur DeArmas, le 2 janvier 1889, trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent trente-quatre pieds neuf pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25 juin—25—juillet 2 9 16 23 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du shérif d'un grand assortiment de meubles de maison, de valeur,

Nattes, Miroirs, Literie, Réfrigérateur, et autres meubles, divers, etc.

Succession de Peter O'Donnell vs Mme E. L. Blabkmar.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 52,230—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI 6 juillet 1897, à 10;30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment de meubles de maison et autres objets, etc., d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
25—juin 25—J 6 juil

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Mme Annaies Hamilton vs Algernon M. Grant.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 28 637—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Gabriel Fernandez, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente aux enchères publiques, à mon entrepôt No 728 rue Bienville, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville le LUNDI, 5 juillet 1897, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de meubles de maison, etc.

Saisi dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux
LEON MARTINY,
Constable de la Deuxième Cour de Cité
26 juin—juil 3 5

L'Urémie, ou la Polydipsie Urinaire guérie sans que la personne affectée de cette maladie le sache ou puisse jamais le découvrir. Médication facile, n'offrant aucun danger. Pour plus amples details, envoyer deux timbres poste de deux sous. Toute correspondance strictement confidentielle. Docteur A. H. de Villeneuve, P. O. Box 1668, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand lot de terre de valeur dans le Troisième District.

Eve P. Schneider vs Ernest V. Reiss et W. Morgan Gurley, sindic de E. V. Reiss.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,290—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après decrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Roman, Prieur, Kerlerec et Esplanade, et mesurant quarante-cinq [45] pieds deux [2] pouces de face à la rue Kerlerec, sur une profondeur de cent vingt [120] pieds entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
11 juin—11 18 25—juillet 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur dans le quatrième district.

Portant le nouveau numéro municipal 519 rue Sixième.

Joseph Schneider vs Mme E. C. McGraw.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 53,642—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 22 juillet 1897, à midi, des propriétés ci après décrites, à savoir:

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, de figurée par le numéro cinq, de l'ilet B, compris entre les rues Sixième, St Thomas, Washington et Livandais, dans le quatrième district de cette ville. Ladite portion de terre mesure trente et un pieds un pouces et 3 lignes de face à la rue Sixième sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, conformément à un plan par Paul C. Boudousquié, le 17 juillet 1868, et ladite portion de terre est composée de quinze pieds six pouces et quatre lignes du lot désigné par le No 23, et quinze pieds six pouces et sept lignes du lot désigné par le No 25 sur un plan dressé par Chas Trampou le 25 avril 1866 et déposé en l'et de de Joseph Cavillier, notaire.

Saisi dans le l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 juin—18 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le nouveau Numéro Municipal 4817 rue Laurel, entre les rues Bordeaux et Lyon.

Sixth District Building and Loan Association vs George W. Hutchinson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 53,543.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 178, borné par les rues Constance, Bordeaux Laurel et Lyon, désigné comme lot No vingt sur un plan annexé à un acte référé dans un acte pardevant C. Boudousquié, ancienne ment notaire en cette ville, le 12 juin 1841 lequel dit lot mesure trente (30) pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de quatre vingt dix huit (98) pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
4 juin—4 11 18 25—juil 2 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété sur la rue Canal.

Rosetta Gravel Paving and Improvement Company vs Jean Carrere.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 39,070—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite à savoir—

Une certaine portion triangulaire de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 18 borné par les rues Canal, Gasquet, Olympia et Murat; laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Canal et Olympia et mesure 202 pieds 6 pouces de face à la rue Canal et 117 pieds de face à la rue Olympia sur 253 pieds sur la ligne du fond, s'étendant diagonalement de la rue Canal à la rue Olympia—

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—

1° L'acquéreur payera, au comptant, les cinq versements passés dus de $116 93 chacun, avec intérêt sur chacun des dits versements à raison de six pour cent par an à partir du 17 décembre 1892 jusqu'au jour de la vente et les frais et charges de l'affaire et la vente, et les taxes de l'Etat et de la Ville dues sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera le paiement des cinq versements de $116 93 chacun devenant dus respectivement le 17 decembre 1897, le 17 décembre 1898, le 17 décembre 1899, le 17 décembre 1900 et le 17 décembre 1901; chacun portant intérêt à raison de six pour cent par an à partir du 17 décembre 1892 jusqu'au paiement final, les intérêts sur les dits versements à partir du 17 Déc. 1892 au jour de la vente doivent être retenus par l'acquéreur du montant de la vente; l'acquéreur doit payer l'intérêt sur les dits versements à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final.

Le tout doit être garanti par l'en et privilèges de vendeur sur la propriété vendue.

3° Et le reste du prix de l'adjudication, s'il y a, comptant, sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
12 juin—12 18 25—juillet 2 9 15

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Succession de Mme T. Van Haelen vs C. Beer.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUvelle-Orléans—No 33,504—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasin, le JEUDI, 6 juillet 1897, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un ameublement de chambre à coucher complet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée conformément à un inventaire déposé en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
25 juin—25 30—juillet 6

PAR PAUL & GURLEY.

Placement sure et permanent—Bon cottage double Nos 1322 et 1324 Orléans, près Tremé.

Bien distribué, toujours loué et rapportant $18 par mois. Bon emplacement, à proximité, de tous les agréments, sera vendu à l'enchère MARDI, le 13 juillet 1897, à midi, à la Bourse, 629 rue Commune. Voir plan.

Conditions—Moitié ou plus comptant, la balance à un an, 8 0/0 d'intérêts, hypothèque et clauses usuelles. L'acquéreur devra assumer les taxes de 1897 et déposer 10 0/0 à la vente. Acte de vente pardevant E. J. Murphy aux frais de l'acquéreur.

PAUL & GURLEY, Encanteurs.
27 juin—27 juillet 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE D'ACTIONS.

Wheeler Condenser & Engineering Company vs Stakelum & Stokes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,440.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 12 juillet 1897, à midi, la suivante décrite propriété, à savoir—

40 actions du fond capital de la Louisiana Boiler & Sheet Iron Works Company Limited, de $100 chacune, la propriété de Piercy J. Stakelum, un des défendeurs dans l'affaire ci dessus.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civile de la Paroisse Orléans,
1 Juillet 16 9 12

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une table de Pool et installations, divers, etc.

Eugène Neyrey vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 53,636—En vertu d'un ordre de vente daté du 28 juin 1897 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique sur les lieux ci-après désignés le SAMEDI 3 juillet 1897, à 10:30 A M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, une table de Pool et accessoires; aussi, un lot de tables, chaises, divers, etc., d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29 juin—au 3 juil

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, Formant l'encoignure des rues Milan et Dryades.

Et portant le numéro municipal 1902 rue Milan.

F. J. Dreyfous vs Susan B. Pochelu et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 53,748 — En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le Premier District de cette ville, LUNDI, le 12 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 475, borné par les rues St-Denis, Milan, Bertin et Dryades. Les dits lots sont désignés par les Nos 20, 21 et 22 et mesurent chacun trente pieds de face sur la rue Milan sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles le lot No 22 formant l'encoignure des rues Milan et Dryades

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur et Améliorée dans le Troisième District, Portant le nouveau numéro municipal 5453 rue Levée ou Nord Peters.

Joseph Albrecht vs Theodose H. Dousan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,723—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St Charles, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 54 borné par les rues Petets (ou Levée), Flood, Delaronde et Andry, anciennement borné sur le coté de la rue André par la propriété de Albert Saulet, conformément aux titres de la dite propriété, ladite portion de terre étant désignée par la lettre B, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Théodore Guyot, ancien notaire en cette ville, en date du 26 juin 1876, et aussi sur un devis annexé à un acte passé pardevant Antoine Dorlocourt, notaire en cette ville, le 11 décembre 1876; laquelle dite portion de terre mesure cinquante pieds, neuf pouces et quatre lignes de face sur la rue Levée ou Peters sur une profondeur de cent soixante huit pieds, trois pouces et quatre lignes sur le côté touchant au lot numéro six, à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent soixante cinq pieds sur une profondeur de cent quarante huit pieds et sept lignes sur l'autre côté à laquelle profondeur ladite ligne s'étend à angle droit vers la rue Flood, cent quinze pieds six pouces avec une façade sur ladite rue Flood de trente-deux pieds; ladite portion de terre étant composée du tout des lots originaux numéros onze et cinq et de parties des lots numéros quatre et dix

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la Paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25—juil 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande et valuable Propriété dans le Sixième District, Mesurant 302' 9" de face sur la rue Soniat, par 130' de profondeur et de face sur chacune des rues St-Denis, et Dryades, et 302' 9" sur la ligne intérieure Avec bâtisses et améliorations.

Jos. M. Rosenthal vs Charles Le Sassier, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,746—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 juillet 1897, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robert, Soniat, Dryades et St Denis, mesurant 302 pieds 9 pouces de face sur la rue Soniat, par 130 pieds de profondeur et de face sur chacune des rues St Denis et Dryades et 302 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le divisant de la balance au dit ilet.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
19 juin—19 25 juillet—2 9 16 22

PHARMACIE DELOCHE
GEO. TUSSON, Gérant,
COIN BOURBON ET DUMAINE.
Tous les médicaments patentés et autres seront toujours frais et vendus à prix réduits
9mai—4Dim

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur dans le Sixième District, rue Breslau, entre Marengo et Milan, (la rue à l'arrière étant la rue Long)

Mlle Cécile H. Cassard vs George L'Hote, syndic de Audrew Eskeld Nelson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Pa